

A&M COMPANY

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 23 Rue Melvil Bloncourt
97100 BASSE-TERRE

ACTE CONFIRMATIF DE CONSTITUTION

Je soussigné, Monsieur Anderson, Christian, VIXAMMA, demeurant au 477 Rue de la Fontaine Saint-Léger, 60600 AGNETZ, né le 24 juillet 1987 à Saint-Claude (971) de nationalité française, marié à Madame Mélodie, Thérèse ROGERS épouse VIXAMMA, le 15 juillet 2021 à Agnetz, sous le régime de la séparation de biens, Président associé de la Société A&M COMPANY en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BASSE-TERRE, dont le siège est fixé au 23 Rue Melvil Bloncourt, 97100 BASSE-TERRE, dont les statuts ont été signés le 6 décembre 2023 et au vu de l'attestation de dépôt des fonds établi par la banque le 25 janvier 2024, postérieurement à la signature des statuts, confirme par le présent acte de la constitution de la société.

À Basse-Terre, le 26 janvier 2024

Anderson VIXAMMA